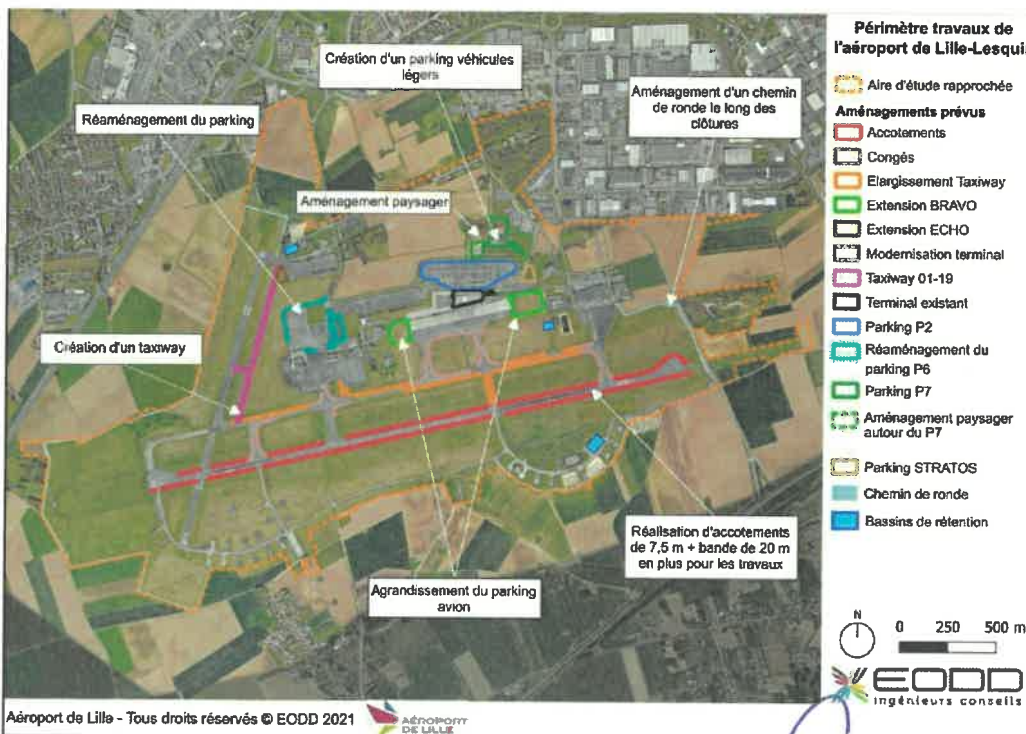
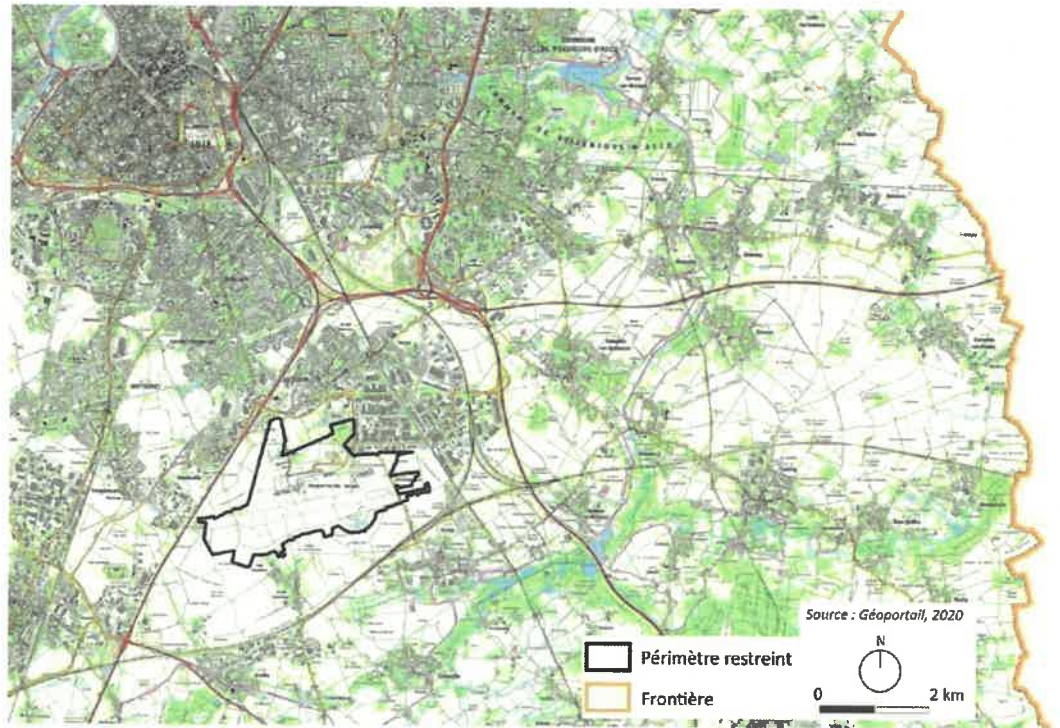


Annexe 1

**Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale
 (au titre de l'article L214-1 du code de l'environnement)
 relatif au projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin
 sur le territoire des communes de Avelin, Fretin, Lesquin, Templemars et Vendeville (Nord)**

Localisation du site



Localisation des opérations



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture du Nord /

Direction départementale des territoires et de la mer du Nord

Service Eau Nature et Territoires - Unité police de l'eau

Annexe 2

Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale
(au titre de l'article L214-1 du code de l'environnement)
relatif au projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin
sur le territoire des communes de Avelin, Fretin, Lesquin, Templemars et Vendeville (Nord)

Emprise foncière sur les communes de Avelin, Fretin, Lesquin, Templemars et Vendeville

Avelin	AA11	Création d'un taxiway Congès de raccordement Élargissement du taxiway
Fretin	AK2, AK3, AK8p, AK9, AK10, AK11, AK12, AK13, AK14, AK15, AK16, AK17, AK19, AK20, AK22, AK23, AK24, AK25 et ZH250	Unité foncière des parking P1, P2 et P3 Extension BRAVO Modernisation du terminal Parking P7
Lesquin	AR113, AR114, AR115, AR116, AR120, AR121, AR122, AR123, AR124, AR125, AR148, AR149, AR150, AR337 et AR338	Unité foncière des parking P1, P2 et P3 Modernisation du terminal Parking P7
Templemars	ZK15, ZK16, ZK17, ZK18, ZK19, ZK20 et ZK39	Chemin de ronde faisant le tour de la clôture
Vendeville	AE20, AE22, AE23	Chemin de ronde, taxiway de la piste secondaire 01-19



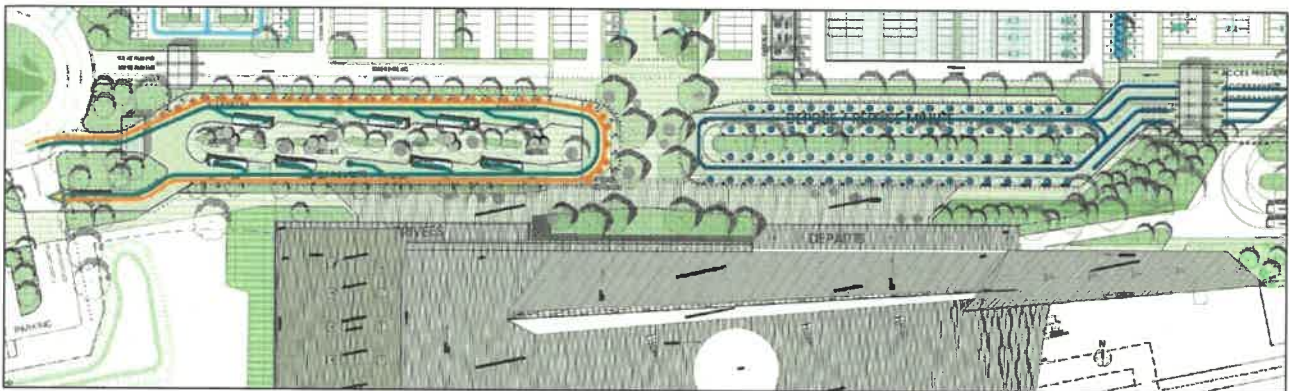
VU POUR ETRE ANNEXE à mon acte
en date du **06 JUIL. 2022**


Georges-François LECLERC

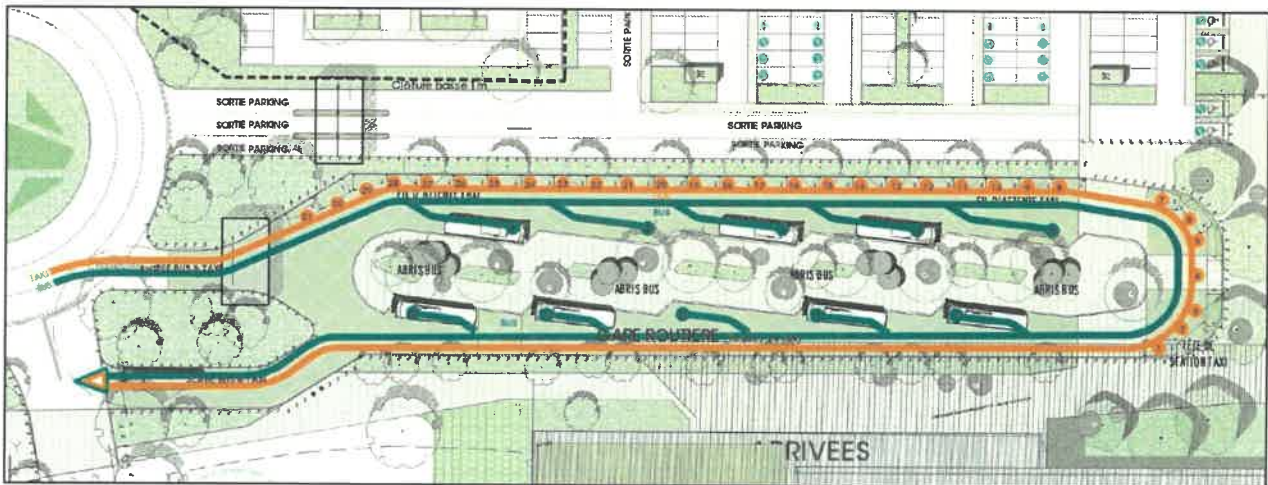
Annexe 3

**Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale
 (au titre de l'article L214-1 du code de l'environnement)
 relatif au projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin
 sur le territoire des communes de Avelin, Fretin, Lesquin, Templemars et Vendeville (Nord)**

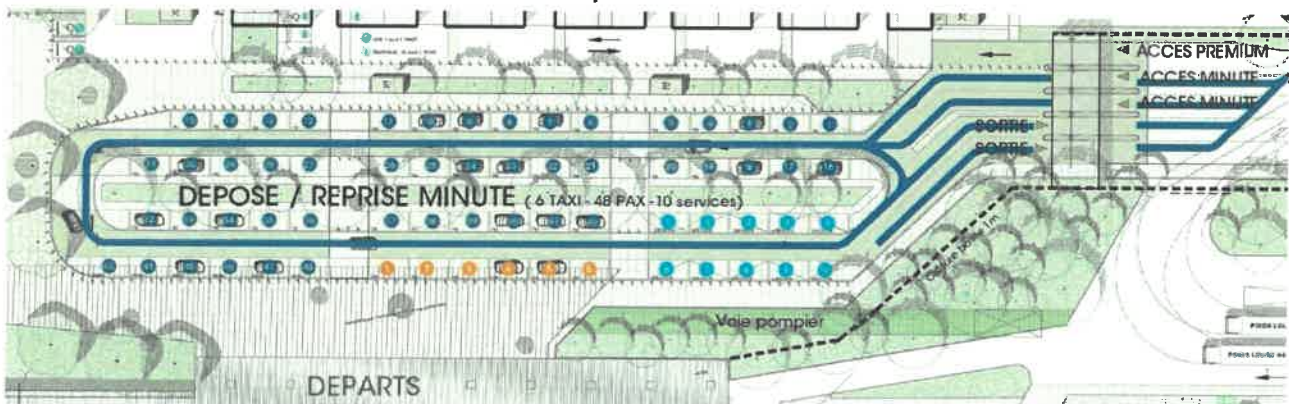
Parvis multimodal



Gare routière



Dépose minute



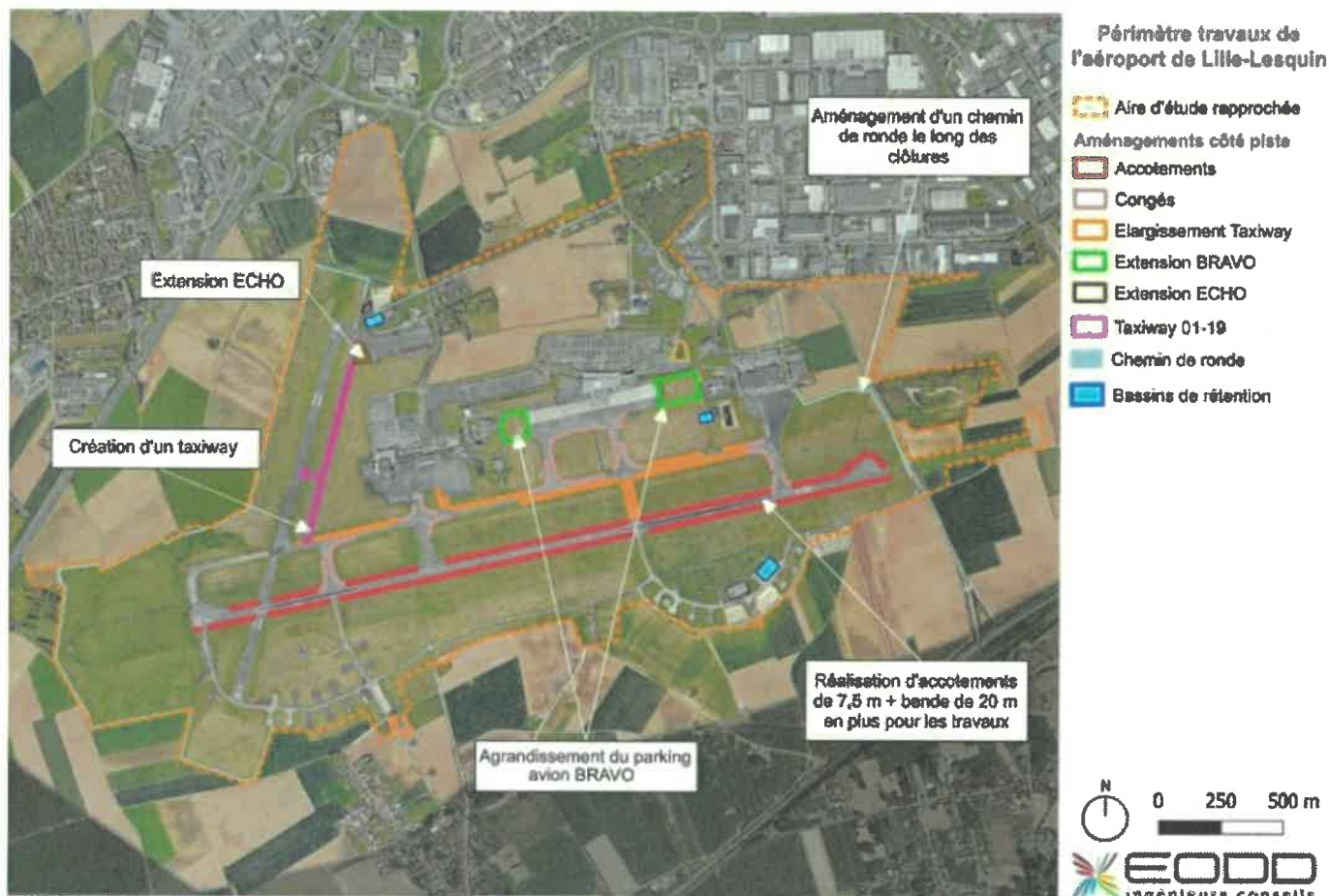
Parking Personnels (au Sud-Est des parkings)



Parking P1 et P6



Parkings avions BRAVO et ECHO et autres aménagements



Aéroport de Lille - Tous droits réservés © EODD 2021



VU POUR ETRE ANNEXE à mon acte
en date du

06 JUIL 2022

Georges-François LECLERC



**PRÉFET
DU NORD**

Liberté
Égalité
Fraternité

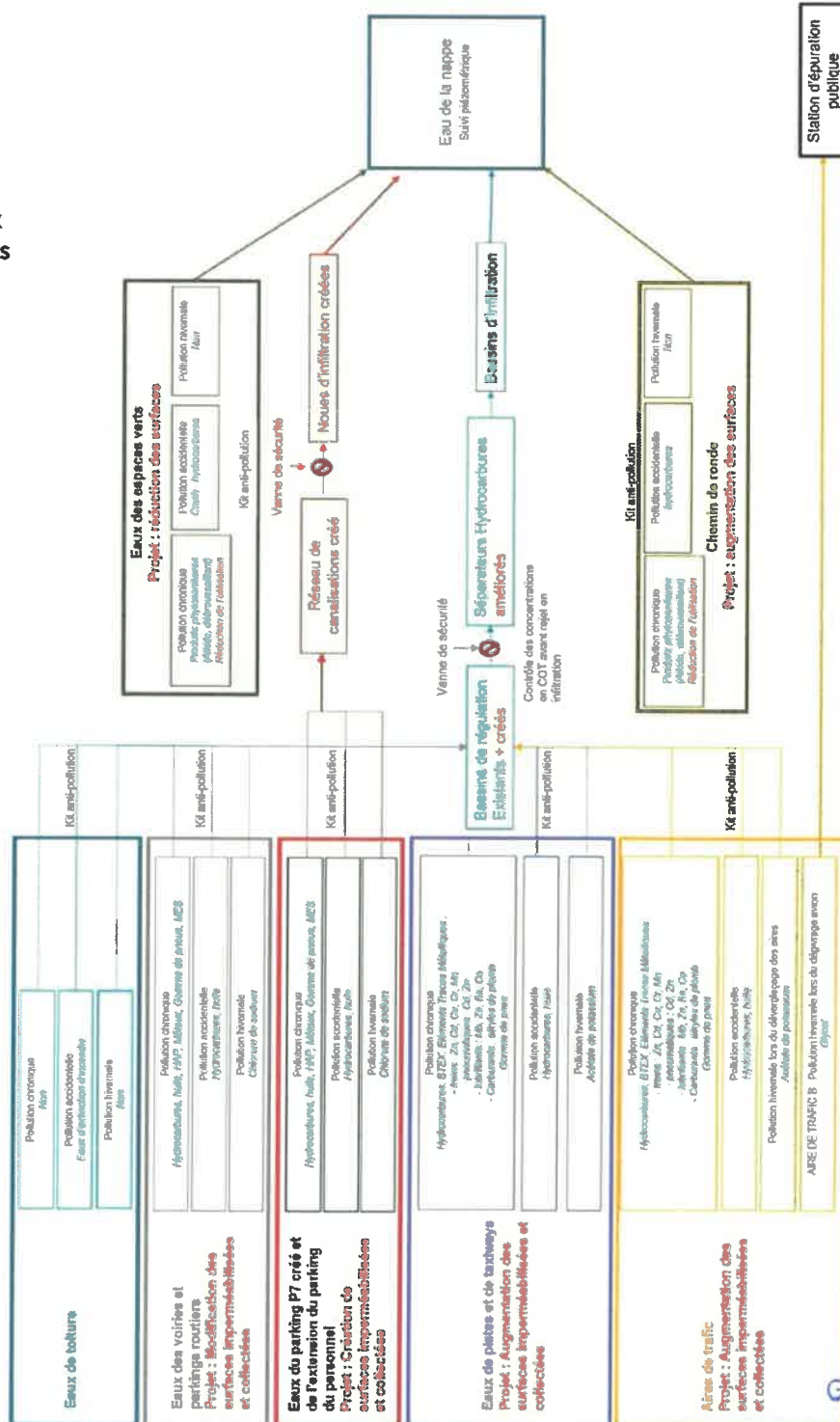


Préfecture du Nord /
Direction départementale des territoires et de la mer du Nord
Service Eau Nature et Territoires - Unité police de l'eau

Annexe 4

**Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale
(au titre de l'article L214-1 du code de l'environnement)
relatif au projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin
sur le territoire des communes de Avelin, Fretin, Lesquin, Templemars et Vendeville (Nord)**

**Principe de
gestion des eaux
pluviales – Bassins
de stockage et
d'infiltration**

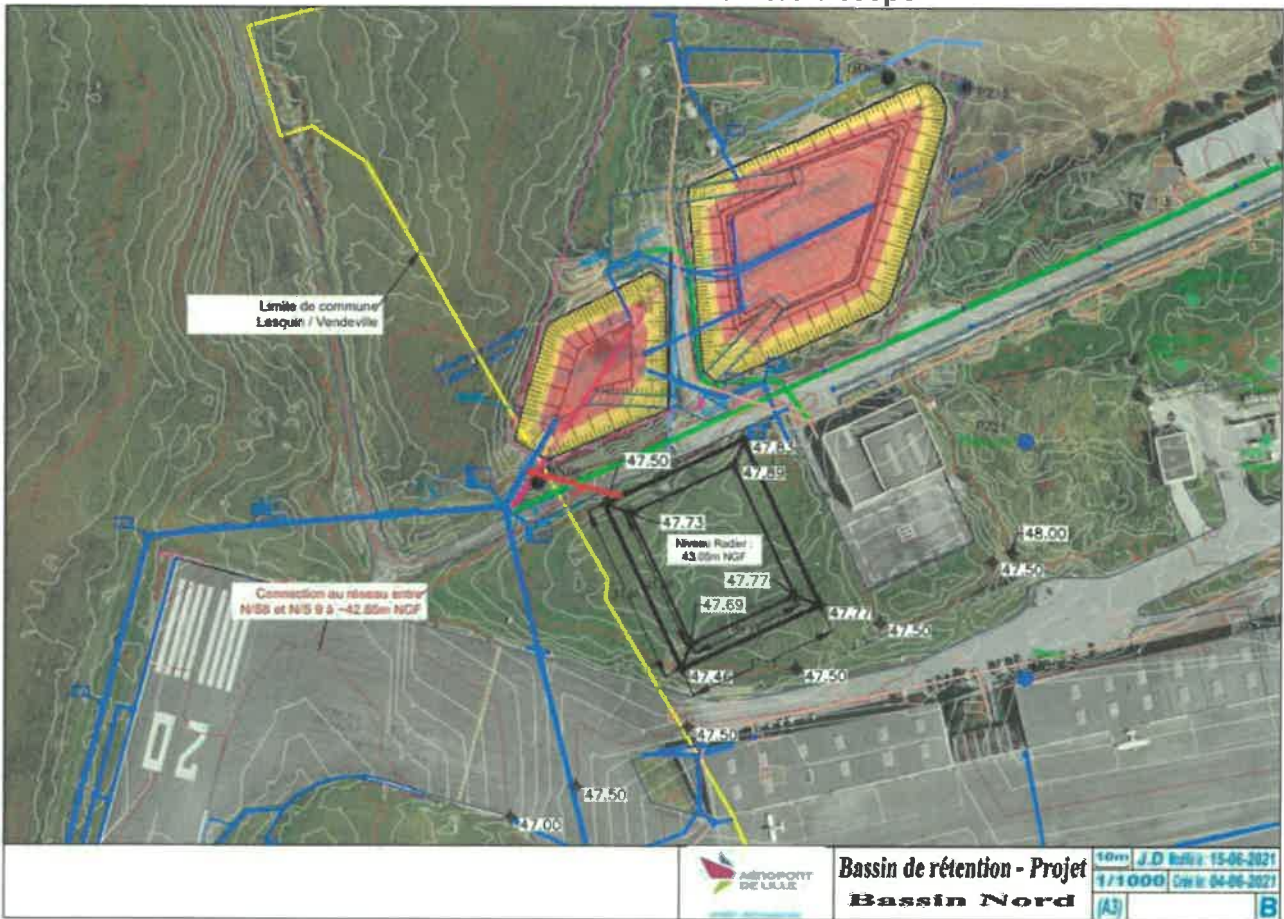


Georges-François LECLERC

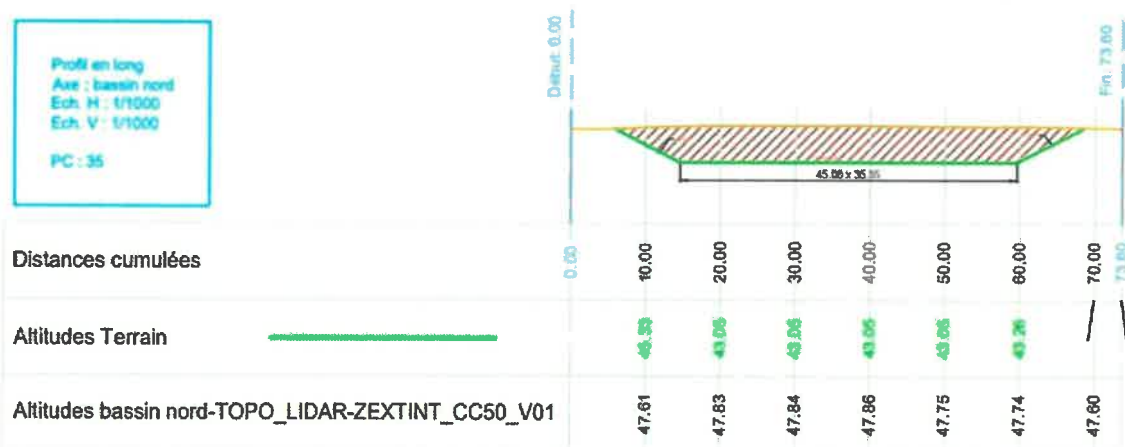
Annexe 5

Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale
(au titre de l'article L214-1 du code de l'environnement)
relatif au projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin
sur le territoire des communes de Avelin, Fretin, Lesquin, Templemars et Vendeville (Nord)

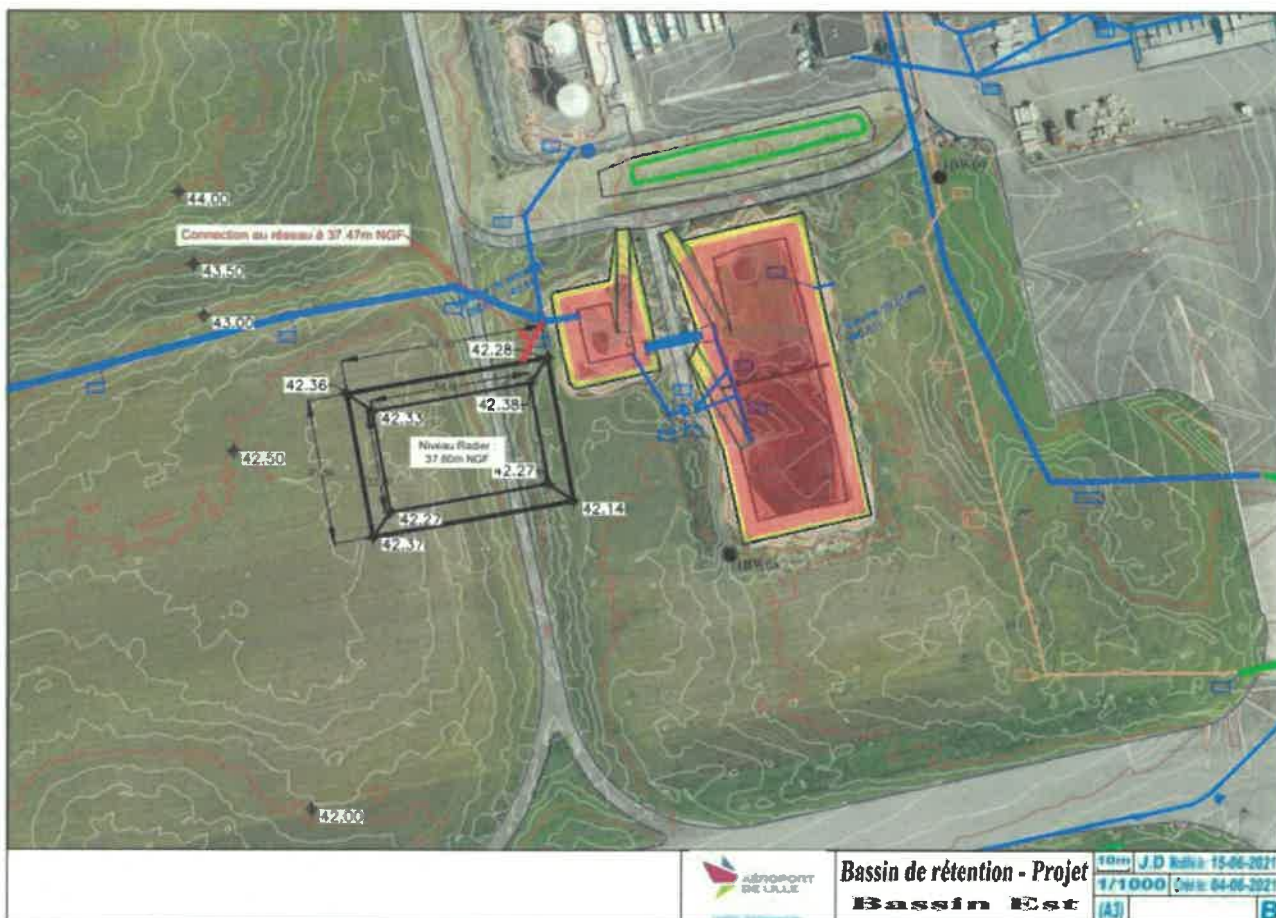
Bassin de rétention étanche Nord + coupe



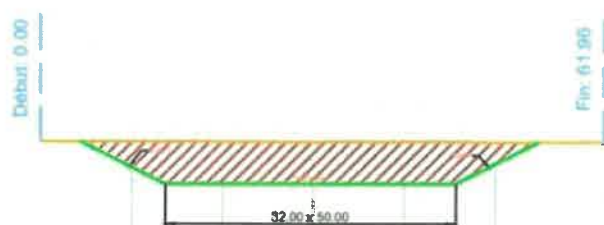
Profil en long
Axe : bassin nord
Ech. H : 1/1000
Ech. V : 1/1000
PC : 35



Bassin de rétention étanche Est + coupe

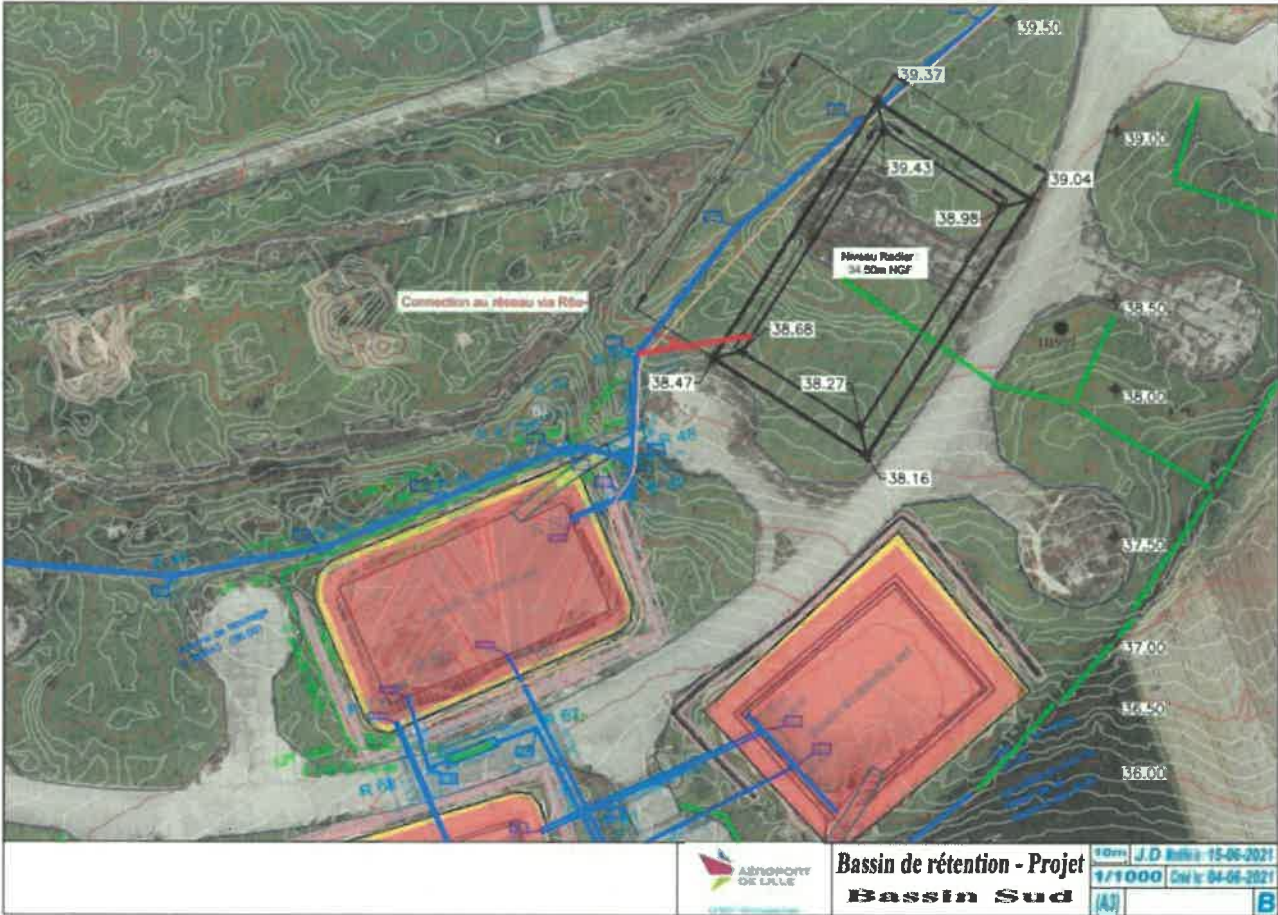


Profil en long
 Axe : Bassin Est
 Ech. H : 1/1000
 Ech. V : 1/1000
 PC : 30

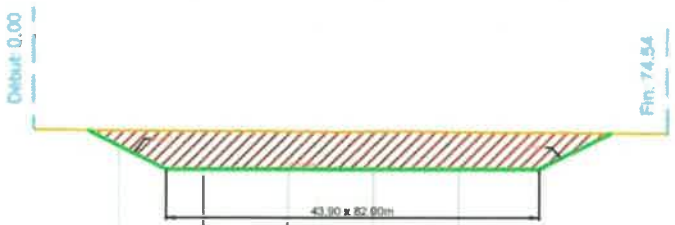


Distances cumulées	0.00	10.00	20.00	30.00	40.00	50.00	60.00	61.95
Altitudes Terrain		39.45	37.60	37.60	37.60	39.75		
Altitudes Bassin Est-TOPO_LIDAR-ZEXTINT_CC50_V01		42.21	42.18	42.17	42.19	42.14		42.16

Bassin de rétention étanche Sud + coupe



Profil en long
Axe : Bassin Sud
Ech. H : 1/1000
Ech. V : 1/1000
PC : 25



Distances cumulées	0.00	10.00	20.00	30.00	40.00	50.00	60.00	70.00	74.54
Altitudes Terrain		37.29	34.50	34.50	34.50	34.50	34.76		
Altitudes Bassin Sud-TOPO_LIDAR-ZEXTINT_CC50_V01		39.07	39.00	38.96	38.94	38.90	38.82	38.74	

VU POUR ÊTRE ANNEXE à mon acte
en date du **06 JUIL. 2022**

Georges-François LECLERC

Annexe 6

Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale
 (au titre de l'article L214-1 du code de l'environnement)
 relatif au projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin
 sur le territoire des communes de Avelin, Fretin, Lesquin, Templemars et Vendeville (Nord)

Gaz à effet de serre

Compensation
amont

Mesures de réduction
maîtrisées par ADL

EMISSIONS DIRECTES :
GESTIONNAIRE
AEROPORTUAIRE



Aucune *

EMISSIONS INDIRECTES :
AUTRES EMISSIONS DE
LA PLATEFORME



Aucune *

EMISSIONS DIRECTES
CHANTIER PROJET



Pas de chantier

EMISSIONS INDIRECTES :
TRAFFIC ROUTIER



Aucune

EMISSIONS INDIRECTES :
TRAFFIC AERIEN



Compensation en partie
 Loi Climat, SEQE, CORSIA
103 ktCO₂e
 (projet – référence 2019-2050
 ou **94 ktCO₂** sur 2019-2039)

Electrification des véhicules,
 limitation du déstockage
 carbone, recours à des EnR,
 optimisation énergétique des
 surfaces réhabilitées...
 soit – **5,0 ktCO₂** sur 2019-2050



Substitution des APU,
 électrification des véhicules,
 passage des GPU au 400Hz
 soit - **1,0 ktCO₂** sur 2019-2050

Niveau C1 du label E+C- visé,
non chiffré

Amélioration desserte TC et
 modes doux, limitation du fret
non chiffré

Modulation de la redevance
 d'atterrissage, amélioration des
 temps de roulage des
 aéronefs... **non chiffré**

* Compensation d'une partie des déplacements professionnels en avion (par les compagnies via les mécanismes existants)

	<u>Impact résiduel projet</u> (DELTA projet – référence après mesures de réduction 2019-2050)	<u>Impact résiduel projet</u> (DELTA projet – référence après mesures de réduction 2019-2039)	<u>Compensation proposée</u> (jusqu'à fin de concession en 2039)
 ÉMISSIONS DIRECTES - GESTIONS AÉROPORTUAIRE	1,0 ktCO2e	0,9 ktCO2e	9,7 kt CO2e (sur émissions totales d'ADL en scénario de projet sur 2027-2039)
 ÉMISSIONS INDIRECTES - AUTRES ÉMISSIONS DE LA PALETTE FORM	8,3 ktCO2e	4,9 ktCO2e	Aucune
 ÉMISSIONS INDIRECTES - CHANTIERS PROJET	40,0 kt CO2e (chantiers projet - référence)	37,3 kt CO2e (chantiers projet - référence)	43,7 kt CO2e (émissions totales des chantiers du projet sur 2019-2039)
 ÉMISSIONS INDIRECTES - TRAFFIC ROUTIER	37,1 ktCO2e	26,7 ktCO2e	26,7 kt CO2e (projet - référence sur concession 2019-2039)
 ÉMISSIONS INDIRECTES - USAGES AÉRIEN	421 ktCO2e, dont 265 ktCO2e en trainées (hors 103 ktCO2e de compensation amont, soit 524 ktCO2e au total)	248 ktCO2e, dont 122 ktCO2e en trainées (hors 94 ktCO2e de compensation amont, soit 342 ktCO2e au total)	Aucune

* Compensation d'une partie des déplacements professionnels en avion (par les compagnies via les mécanismes existants)

VU POUR ETRE ANNEXE à mon acte
en date du **06 JUIL. 2022**



Georges-François LECLERC

Annexe 7

**Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale
(au titre de l'article L214-1 du code de l'environnement)
relatif au projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin
sur le territoire des communes de Avelin, Fretin, Lesquin, Templemars et Vendeville (Nord)**

Mesures d'évitement, de réduction, d'accompagnement et compensatoires

Mesure d'évitement	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
	Phase chantier et exploitation-ME03 : Conserver la station d' <i>Ophrys abeille</i> (<i>Ophrys apifera</i> : espèce protégée au niveau régional et classée vulnérable par la Liste Rouge du Nord - Pas-de-Calais)									x		
Phase exploitation-ME01 : Ne pas poursuivre les études d'opportunités relatives au projet de développement immobilier tertiaire cf. page 37 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Phase exploitation-ME02 : Maintenir la recharge de la nappe via l'infiltration des eaux pluviales (quantitatif) cf. pages 45 et suivantes de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact						x						

Mesures d'accompagnement	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
	Phase chantier-MA01 : Mettre en œuvre une démarche chantier à faibles nuisances cf. pages 22, 23 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Phase chantier-MA07 : Réaliser une ACV en phase PRO prenant en compte les incidences du chantier cf. pages 33 et suivantes de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact			x									

Mesures d'accompagnement	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
	<u>Phase chantier-MA22</u> : Planifier les éventuelles coupures de réseaux en amont pour minimiser la gêne occasionnée		x				x					
<u>Phase chantier-MA31</u> : Planifier et manager la gestion des déchets en phase chantier cf. page 81 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact											x	
<u>Phase chantier-MA32</u> : Valoriser les déchets du chantier cf. pages 81 et 82 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact											x	
<u>Phase chantier-MA33</u> : Gérer les zones de stockage cf. page 82 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact											x	
<u>Phase exploitation-MA02</u> : Mettre en œuvre une stratégie proactive à destination des donneurs d'ordre cf. page 42 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact	x		x				x					
<u>Phase exploitation-MA03</u> : Améliorer l'accessibilité routière à la métropole lilloise (échanges avec les tiers) cf. page 43 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact	x											
<u>Phase exploitation-MA04</u> : Mettre en place un plan de déplacement inter-entreprise cf. pages 44 et 45 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact	x	x	x				x	x				
<u>Phase exploitation-MA05</u> : Favoriser l'intermodalité cf. page 45 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact	x											
<u>Phase exploitation-MA06</u> : Accompagner l'évolution numérique dans les mobilités cf. page 45 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact	x											
<u>Phase exploitation-MA08</u> : Obtenir la certification HQE bâtiment durable pour la partie nouvelle de l'aérogare cf. pages 122 et 123 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact		x	x									
<u>Phase exploitation-MA09</u> : Obtenir la labélisation « énergie positive & réduction carbone » (E+C-) pour la partie nouvelle de l'aérogare cf. page 123 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact		x	x									
<u>Phase exploitation-MA10</u> : Poursuivre la certification ISO 14 001 cf. pages 123 et 124 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact		x	x									
<u>Phase exploitation-MA11</u> : S'engager dans la démarche ACA cf. pages 124 et 125 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact		x	x				x					

Mesures d'accompagnement	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
	<u>Phase exploitation-MA12</u> : Compenser les GES des émissions du trafic aérien (accompagnement des tiers) cf. page 125 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact			x								
<u>Phase exploitation-MA13</u> : Déployer les SAF cf. page 125 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact			x				x					
<u>Phase exploitation-MA14</u> : Souscrire à un contrat d'électricité verte cf. page 126 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact	x		x									
<u>Phase exploitation-MA15</u> : Mettre en place un calculateur de GES sur le site internet de l'aéroport cf. page 126 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact			x									
<u>Phase exploitation-MA16</u> : Mettre en place un système management carbone cf. pages 126 et 127 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact			x									
<u>Phase exploitation-MA17</u> : Favoriser la complémentarité avec le transport ferroviaire cf. pages 45, 127 et 128 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact			x									
<u>Phase exploitation-MA18</u> : Encourager/accompagner les nouvelles formes de travail cf. page 128 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact												
<u>Phase exploitation-MA19</u> : Pérenniser la fauche des prairies aéroportuaires et leur valorisation par des agriculteurs locaux			x	x								
<u>Phase exploitation-MA20</u> : Maintenir la fonctionnalité des surfaces agricoles préservées cf. page 93 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact				x								
<u>Phase exploitation-MA21</u> : Intégrer dans l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) des restaurants (en particulier le restaurant des salariés) l'exigence de produits locaux cf. page 94 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact				x								
<u>Phase exploitation-MA23</u> : Poursuivre l'amélioration des routes et des procédures de navigation aériennes pour en tirer un bénéfice environnemental cf. pages 33 et 34 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact								x				
<u>Phase exploitation-MA24</u> : Participer à l'élaboration du plan de gêne sonore cf. pages 34 et 35 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact								x				
<u>Phase exploitation-MA25</u> : Dialoguer, échanger et concerter avec le voisinage cf. pages 35 et 36 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact								x				

Mesures d'accompagnement	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
	Phase exploitation-MA26 : Maintenir des conditions stationnelles autour de l'Ophrys abeille <i>cf. page 64 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>									x		
Phase exploitation-MA27 : Créer un espace végétalisé composite <i>cf. page 65 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>									x			
Phase exploitation-MA28 : Créer une espace d'alimentation pour l'avifaune <i>cf. pages 65 et 66 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>									x			
Phase exploitation-MA29 : Adapter la palette végétale <i>cf. page 66 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>									x			
Phase exploitation-MA30 : Gérer les espaces verts de façon différenciée <i>cf. page 66 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>									x			

Mesures de réduction	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
	Phase chantier et exploitation-MR34 : Maîtriser les espèces exotiques envahissantes <i>cf. pages 71 et 72 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>									x		
Phase chantier-MR01 : Organiser le chantier pour limiter les incidences en matière d'accessibilité <i>cf. pages 28 et 29 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>	x											
Phase chantier-MR05 : Organiser le chantier pour limiter les émissions GES <i>cf. page 33 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>			x									
Phase chantier-MR13 : Limiter les consommations en eau et en électricité en phase chantier		x				x						
Phase chantier-MR16 : Organiser le chantier pour limiter les incidences sur l'activité agricole existante				x								

Mesures de réduction	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
	<u>Phase chantier-MR18</u> : Protéger les sols et la ressource en eau en phase chantier <i>cf. en page 37 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>					x	x					
<u>Phase chantier-MR20</u> : Optimiser la gestion des terres lors des opérations de terrassement <i>cf. pages 38 et 39 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>					x							
<u>Phase chantier-MR29</u> : Limiter les émissions de poussières liées au chantier <i>cf. pages 45 et suivantes de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>							x					
<u>Phase chantier-MR30</u> : Organiser le chantier pour en limiter les nuisances acoustiques <i>cf. pages 50 et 51 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>								x				
<u>Phase chantier-MR32</u> : Adapter le planning des travaux pour le secteur des pistes <i>cf. page 65 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>									x			
<u>Phase chantier-MR33</u> : Adapter le planning travaux pour les abattages d'arbres <i>cf. page 66 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>									x			
<u>Phase chantier-MR36</u> : Limiter les nuisances visuelles liées au chantier <i>cf. pages 74 et 75 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>										x		
<u>Phase chantier-MR38</u> : Limiter les pollutions lumineuses liées au chantier											x	
<u>Phase chantier-MR40</u> : Optimiser la gestion des déchets en phase chantier												x
<u>Phase exploitation-MR02</u> : Améliorer la desserte en transport en communautaires * Aménagement du parvis (gare routière) * Augmentation des fréquences de la navette : Communication (site internet, traitement et visibilité des arrêts), Intégration au réseau Pass/Pass * Desserte de l'aéroport par le réseau Arc-en-Ciel * Développement des cars interurbains : service librement organisé (SLO) <i>cf. page 38 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>	x		x				x					
<u>Phase exploitation-MR03</u> : Réaliser des stationnements phasés sur l'analyse des besoins <i>cf. pages 39 et 40 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>	x											
<u>Phase exploitation-MR04</u> : Favoriser les modes doux pour les passagers de l'aéroport <i>cf. pages 40 et 41 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i>	x	x	x				x	x				

Mesures de réduction	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
	<p><u>Phase exploitation-MR06</u> : Mettre en œuvre des moyens de substitution aux moteurs auxiliaires de puissance pour la fourniture d'électricité</p> <p><i>cf. pages 104 et 105 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i></p>		x	x				x				
<p><u>Phase exploitation-MR07</u> : Électrifier les véhicules</p> <ul style="list-style-type: none"> * Avitaillement carburant : inciter à l'utilisation de camion avitailleur hybride (prescription dans les OAT) * Mettre à disposition des bornes de recharge électrique pour les engins d'assistance en escale en zone réservée * Assistance en escale : inciter à la décarbonation du parc des véhicules légers et petits utilitaires à 100 % et refont de la gestion et du dimensionnement de la flotte (prescription dans les OAT) * Renouveler la flotte de véhicules ADL par des véhicules électriques/hybrides <p><i>cf. pages 105 et 106 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i></p>		x	x				x					
<p><u>Phase exploitation-MR08</u> : Étudier l'optimisation possible du roulage des aéronefs</p> <p><i>cf. page 107 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i></p>		x	x									
<p><u>Phase exploitation-MR09</u> : Moduler la redevance incitative à l'utilisation des avions les plus performants en terme environnemental</p> <p><i>cf. page 107 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i></p>			x									
<p><u>Phase exploitation-MR10</u> : Limiter le poids carbone de la construction</p> <p><i>cf. pages 108 à 110 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i></p>			x									
<p><u>Phase exploitation-MR11</u> : Limiter le destockage carbone en réduisant les surfaces de prairies et de terres agricoles impactées</p> <p><i>cf. page 110 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i></p>			x									
<p><u>Phase exploitation-MR12</u> : Favoriser un report modal plus prononcé pour le transport de marchandises</p> <p><i>cf. page 110 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i></p>			x									
<p><u>Phase exploitation-MR14</u> : Limiter les consommations énergétiques en phase exploitation</p> <p><i>cf. pages 172 et 173 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i></p>		x	x									
<p><u>Phase exploitation-MR15</u> : Mobiliser les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)</p> <ul style="list-style-type: none"> * Forage d'essai à réaliser pour la géothermie * Installation photovoltaïque sur les parking Prémium * Déploiement d'environ 40 000 m² de panneaux photovoltaïques sous forme d'ombrières sur les parkings et en toiture du bâtiment fret (dépendant d'un appel à projet de la CRE) <p><i>cf. pages 174 à 176 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</i></p>		x	x									

Mesures de réduction	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
	<p><u>Phase exploitation-MR17</u> : Limiter le changement d'usage des sols affectés à une activité agricole cf. pages 92 et 93 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>				x						x	
<p><u>Phase exploitation-MR19</u> : En cas de pollution accidentelle, retirer rapidement les terres souillées cf. en page 38 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>					x	x						
<p><u>Phase exploitation-MR21</u> : Prendre en compte les risques présents au sein de la plateforme aéroportuaire cf. en page 39 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>												
<p><u>Phase exploitation-MR22</u> : Limiter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols cf. pages 67 et 68 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>			x	x	x	x			x			
<p><u>Phase exploitation-MR23</u> : Améliorer les séparateurs hydrocarbures entre bassins cf. en page 10 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>						x						
<p><u>Phase exploitation-MR24</u> : Maîtriser l'usage des produits phytosanitaires dans le cadre de l'entretien de la végétation du site cf. en page 11 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>					x	x			x			
<p><u>Phase exploitation-MR25</u> : Actualiser les dispositions en cas de pollution accidentelle cf. en page 11 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>					x	x						
<p><u>Phase exploitation-MR26</u> : Actualiser les dispositions pour le traitement des pollutions chroniques cf. en page 11 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>					x	x						
<p><u>Phase exploitation-MR27</u> : Actualiser les dispositions pour le traitement des pollutions saisonnières cf. en page 12 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>					x	x						
<p><u>Phase exploitation-MR28</u> : Réduire les consommations d'eau potable</p>						x						
<p><u>Phase exploitation-MR31</u> : Maîtriser les vols de nuit. Pas de trafic supplémentaire de nuit exprimé en nombre de mouvements par rapport à 2019 en valeur absolue Mettre en place une modulation horaire et acoustique de la redevance d'atterrissage et aménagement de la redevance de stationnement de nuit en place à partir de 2021 cf. en page 33 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>								x				

Mesures de réduction	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
	<p><u>Phase exploitation-MR35</u> : Limiter l'attractivité du site pour les espèces cf. en pages 60 à 62 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>									x		
<p><u>Phase exploitation-MR37</u> : Assurer l'intégration architecturale, urbaine et paysagère de l'opération</p>										x		
<p><u>Phase exploitation-MR39</u> : Limiter la consommation d'énergie et la pollution lumineuse liée au système d'éclairage :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Étude d'éclairage (caractérisation de la pollution lumineuse et prescriptions environnementales) * Généralisation de l'éclairage LED à l'ensemble de la plateforme aéroportuaire. Gestion des éclairages extérieurs par lumandar (horloge astronomique) > gain d'une heure d'éclairage par jour * Étude de l'évaluation de la pollution lumineuse à l'échelle de la plateforme <p>cf. en pages 87 et suivantes de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>											x	
<p><u>Phase exploitation-MR41</u> : Optimiser la collecte des déchets cf. en page 84 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>											x	
<p><u>Phase exploitation-MR42</u> : Réduire la production de déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> * Déployer une politique zéro déchet * Mettre en place une politique d'achat permettant de réduire les déchets (limitation des produits jetables, reprise des équipements pour les fournisseurs, etc.) * Politique de limitation des impressions papier (paramétrage des imprimantes, etc.) <p>cf. en pages 84 et 85 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>											x	
<p><u>Phase exploitation-MR43</u> : Valoriser les déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> * Engagement d'ADL d'atteindre 90 % de valorisation matière pour tous les déchets pris en charge par le gestionnaire avec comme principal levier : * Identifier les filières de tri du territoire et adapter les collectes * Sensibiliser et déployer des dispositifs innovant pour inciter les différents publics à respecter les consignes de tri (nudge, signalétique) * Mettre en place la tarification incitative auprès des gros producteurs (dans les AOT) * Suivi en continu de la production de déchets à l'échelle de la plateforme aéroportuaire <p>cf. en page 85 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>												x
<p><u>Phase exploitation-MR44</u> : Réduire le volume d'eaux pluviales à collecter par le réseau actuel cf. en pages 23 et 24 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>						x						

Mesures de réduction	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
	<p><u>Phase exploitation-MR45</u> : Empêcher la surverse des ouvrages de rétention vers les ouvrages d'infiltration pour la pluie 20 ans 4 heures</p> <p>cf. en pages 32, 35 et suivantes de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>						x					

Mesures de suivi	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
	<p><u>Phase exploitation-MS01</u> : Faire le bilan de la mise en œuvre du plan d'actions du plan de déplacement d'entreprise et l'actualiser</p> <p>cf. en pages 46 à 48 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>	x	x	x				x	x			
<p><u>Phase exploitation-MS02</u> : Réaliser régulièrement des enquêtes déplacement et études trafic</p> <p>* Enquête voyageurs (fréquence tous les «3 mois)</p> <p>* Enquête spécifique sur les mobilités</p> <p>cf. en page 48 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>	x											
<p><u>Phase chantier-MS03</u> : Analyser la qualité des déblais avant le terrassement et pendant le chantier</p> <p>cf. en page 40 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>					x	x						
<p><u>Phase exploitation-MS04</u> : Poursuivre le suivi piézométrique et le suivi de la qualité des eaux infiltrées</p> <p>cf. en page 43 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>						x						
<p><u>Phase exploitation-MS05</u> : Prévoir un entretien régulier des ouvrages de gestion des eaux pluviales</p> <p>cf. en page 43 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>						x						
<p><u>Phase exploitation-MS06</u> : Suivre et surveiller la qualité de l'air en engageant un partenariat avec ATMO Hauts de France</p>							x					
<p><u>Phase chantier-MS07</u> : Suivre le niveau sonore au cours du chantier</p> <p>cf. en page 51 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>							x					
<p><u>Phase exploitation-MS08</u> : Suivre les évolutions des documents de planification du territoire pour maîtriser l'urbanisation autour de l'aéroport</p> <p>cf. en page 36 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>								x				

Mesures de suivi	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
<u>Phase exploitation-MS09</u> : Suivre régulièrement le nombre de mouvements par tranche horaire et communiquer cf. en page 37 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact								x				
<u>Phase chantier-MS10</u> : Assurer le suivi écologique du chantier cf. en page 73 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact									x			
<u>Phase exploitation-MS11</u> : Assurer le suivi des espèces exotiques envahissantes sur 3 ans cf. en page 73 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact									x			
<u>Phase exploitation-MS12</u> : Assurer le suivi des populations d' <i>Ophrys abeille</i> cf. en page 67 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact									x			

Mesures réglementaires	Mobilités et accessibilité	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
<u>Phase exploitation-REG01</u> : Garantir l'accès à la mobilité pour tous cf. en page 49 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact	x											
<u>Phase exploitation-REG02</u> : Prévoir des places de stationnement équipées et équipables pour la recharge électrique des véhicules cf. en page 128 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact		x	x									
<u>Phase exploitation-REG03</u> : Intégrer dans la préparation des permis de construire les prescriptions établies dans le cadre de l'étude géotechnique cf. en page 40 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact					x							
<u>Phase exploitation-REG04</u> : Respecter les dispositions de l'arrêté d'autorisation de déversement des eaux domestiques et industrielles dans le système d'assainissement de la MEL datant du 18 mai 2001 cf. en page 32 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact						x						
<u>Phase exploitation-REG05</u> : Renouveler le système de bruit et de suivi des trajectoires cf. en page 37 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact								x				

Mesures réglementaires	Mobilités et accessibilité										
	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
<p><u>Phase exploitation-REG06</u> : Assurer le monitoring de bruit et le traitement des signalements riverains</p> <p>cf. en page 37 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>							x				
<p><u>Phase exploitation-REG07</u> : Prendre en compte le patrimoine archéologique du territoire</p> <p>cf. en page 75 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>											

Mesures compensatoires	Mobilités et accessibilité										
	énergie	Climat GES	Agriculture	Sols et sous-sols	Eaux	Qualité de l'air	Acoustique	Milieu naturel	Paysages et patrimoine	Déchets	Pollution lumineuse
<p><u>Phase exploitation-MC01</u> : Créer un fond carbone visant à étudier et financer des actions innovantes permettant de poursuivre des démarches d'évitement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre</p> <p>cf. en pages 117 et 118 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>		x									
<p><u>Phase exploitation-MC02</u> : Compenser les émissions de la plateforme Airport Carbon Accréditation 3+</p> <p>cf. en page 119 de la pièce B 03, partie 3 de l'étude d'impact</p>		x									

VU POUR ETRE ANNEXE à mon acte
en date du 06 JUIL. 2022



Georges-François LECLERC



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture du Nord /

Direction départementale des territoires et de la mer du Nord

Service Eau Nature et Territoires - Unité police de l'eau

Annexe 8

**Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale
(au titre de l'article L214-1 du code de l'environnement)
relatif au projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin
sur le territoire des communes de Avelin, Fretin, Lesquin, Templemars et Vendeville (Nord)**

Phasage et calendrier prévisionnel

Le phasage ci-dessous a été imaginé avant la crise de la Covid19. Il a été ajusté au 1^{er} trimestre 2021 en fonction des informations disponibles à cette période, et alors que les perspectives de reprise du trafic aérien restent très incertaines.

L'engagement des travaux, en particulier de l'aérogare, est susceptible d'être différé en fonction de la vitesse de cette reprise (détails décrits au 1.5 de la pièce ADL_Piece C-04-Description projet).

- Courant 2022-----Début des travaux de modernisation de l'aérogare (mise à niveau du contrôle des bagages de soute).
- 2025 à 2030-----Mise en service échelonnée du projet
- 2023 – 2025-----Travaux de construction des nouveaux locaux de l'aérogare et aménagement des parkings
- 2025-----Mise en service de l'aérogare et début de la réhabilitation de l'aérogare existante
- 2025 – 2027-----Réhabilitation de l'aérogare existante
- Après 2025-----Travaux des taxiways et extension des parkings avions
- 2022 – 2025-----Travaux relatifs aux accotements de la piste
- 2022 – 2025-----Réalisation du chemin de ronde

VU POUR ETRE ANNEXE à mon acte
en date du **06 JUIL. 2022**


Georges-François LECLERC



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture du Nord /
Direction départementale des territoires et de la mer du Nord
Service Eau Nature et Territoires - Unité police de l'eau

Annexe 9

Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale
(au titre de l'article L214-1 du code de l'environnement)
relatif au projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin
sur le territoire des communes de Avelin, Fretin, Lesquin, Templemars et Vendeville (Nord)

Document type de transmission d'avis de démarrage/fin des travaux
voire d'interruption/reprise des travaux

Aéroport de Lille SAS

CS90227, 59812 LESQUIN Cedex

Le pétitionnaire ci-dessus dénommé déclare¹ :

==> avoir démarré les travaux à la date du _____ (1^{er} envoi de cet imprimé)

==> avoir terminé les travaux à la date du _____ (2^{ème} envoi de cet imprimé)

Fait à _____, le _____.

Nota : Le présent imprimé peut être utilisé pour tout arrêt/redémarrage du chantier.

Pièce à renvoyer en DDTM, à l'unité police de l'eau dûment complété, daté et signé à :

Direction départementale des territoires et de la mer du Nord
Service Eau Nature et Territoires – Unité Police de l'Eau
62 boulevard de Belfort – CS 90007 – 59042 LILLE Cédex

1 - Déclaration à faire au démarrage, ainsi qu'à chaque reprise après interruption des travaux.

VU POUR ETRE ANNEXE à mon acte
en date du **06 JUIL. 2022**


Georges-François LECLERC